

**PLAN LOCAL D'URBANISME  
PIECE 4.2**

Se reporter également à la pièce 4.1

**REGLEMENT GRAPHIQUE**

Phase arrêt

Maître d'ouvrage :  
Commune de Cognin-Les-Gorges  
Maître d'oeuvre :  
Mandataire équipe : Claire Bonneton Urbaniste-Paysagiste (Cras-38)

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés - 2018

ECHELLE : 1/6000



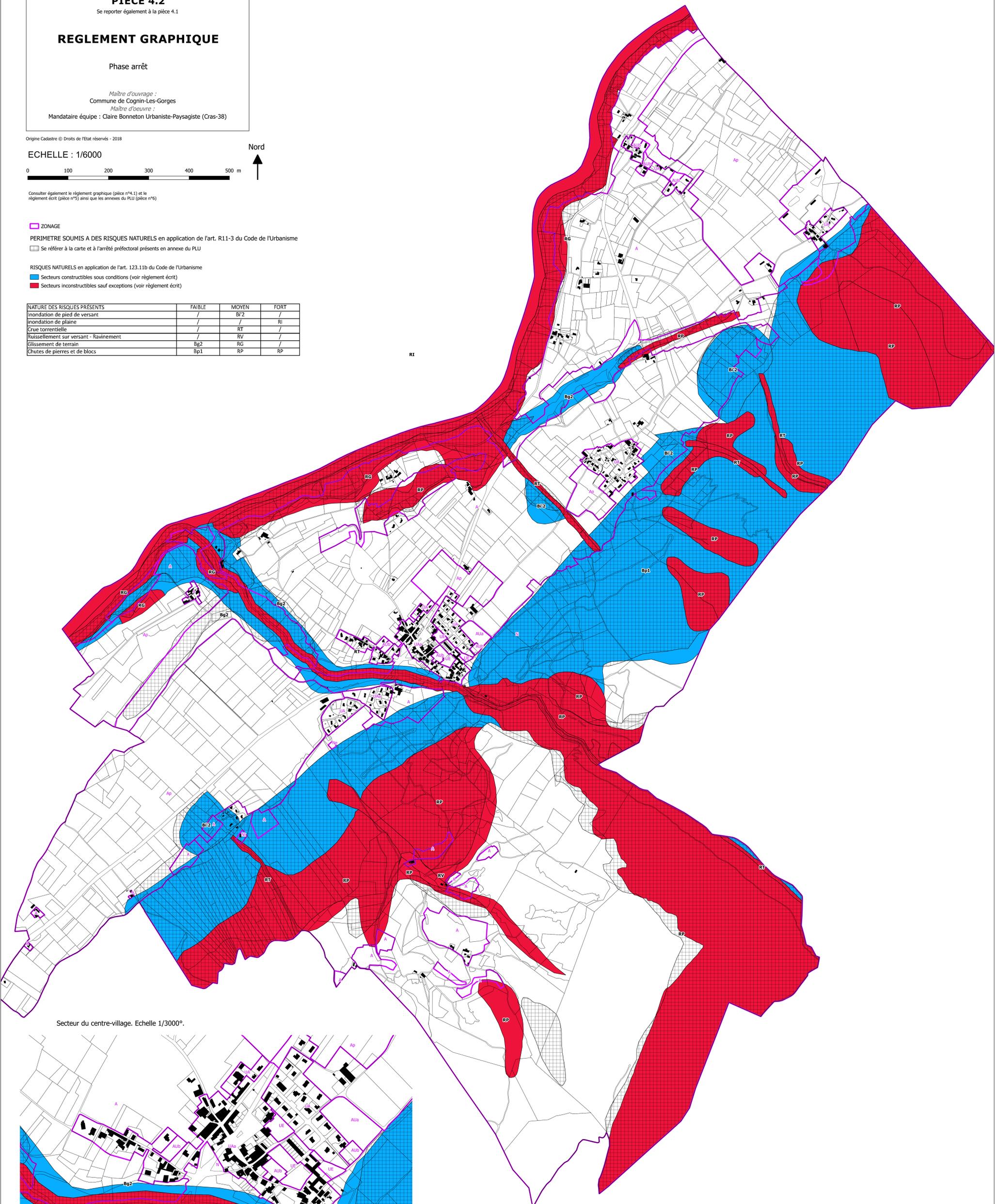
Consulter également le règlement graphique (pièce n°4.1) et le règlement écrit (pièce n°5) ainsi que les annexes du PLU (pièce n°6)

**ZONAGE**

PERIMETRE SOUMIS A DES RISQUES NATURELS en application de l'art. R11-3 du Code de l'Urbanisme  
Se référer à la carte et à l'arrêté préfectoral présents en annexe du PLU

RISQUES NATURELS en application de l'art. 123.11b du Code de l'Urbanisme  
Secteurs constructibles sous conditions (voir règlement écrit)  
Secteurs inconstructibles sauf exceptions (voir règlement écrit)

NATURE DES RISQUES PRÉSENTS	FAIBLE	MOYEN	FORT
Inondation de pied de versant	/	BI2	/
Inondation de plaine	/	/	RI
Crue torrentielle	/	RT	/
Ruissellement sur versant - Ravinement	/	RV	/
Glissement de terrain	Bg2	RG	/
Chutes de pierres et de blocs	Bp1	RP	RP



Secteur du centre-village. Echelle 1/3000°.

